

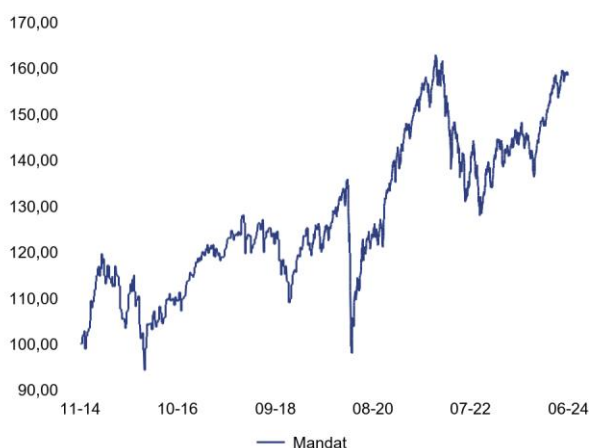
Gestion Pilotée Formule Dynamique

Reporting mensuel / Mandat Cible

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le mandat Gestion Pilotée Formule Dynamique s'adresse aux Assurés à la recherche d'une gestion dynamique sur un horizon d'investissement de 6 à 10 ans, acceptant des fluctuations importantes (liées par exemple aux risques de marchés, de change, de taux, de crédit, etc...) sans garantie de capital. Les placements sont effectués en majorité sur les OPC actions et diversifiés, les placements en supports obligataires, monétaires et de performance absolue restant toujours nettement minoritaires. L'exposition aux supports « actions » et « diversifiés » sera compris entre 60% et 100%.

ÉVOLUTION DU MANDAT DEPUIS CRÉATION



Performances mensuelles et annuelles

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	YTD
2024	0,7	2,7	2,7	-2,0	1,4	0,6							6,2
2023	5,9	0,3	-0,2	-0,2	0,5	2,2	1,6	-1,8	-2,7	-3,0	5,4	3,1	11,3
2022	-5,4	-3,7	0,3	-2,7	-1,3	-6,5	6,7	-2,7	-6,7	4,1	4,7	-3,7	-16,6
2021	-0,3	2,1	4,8	1,7	0,8	2,3	1,2	2,1	-2,6	3,0	-0,8	2,9	18,6
2020	-0,9	-5,9	-13,7	7,9	3,2	2,1	0,3	3,4	-1,2	-1,7	9,6	2,2	3,4
2019	5,8	2,8	1,4	3,4	-4,8	3,6	1,1	-1,7	2,3	0,6	2,5	1,4	19,4
2018	2,2	-2,0	-2,5	2,3	1,0	-1,5	1,9	-0,9	0,3	-5,9	-0,1	-6,1	-11,2
2017	0,6	2,9	1,4	0,7	0,3	-1,2	0,1	-0,3	2,5	2,4	-1,0	0,1	8,7
2016	-7,2	-0,8	2,8	0,7	2,8	-2,3	3,7	0,2	-0,0	0,2	0,4	3,1	3,1
2015	5,0	5,2	2,4	-1,1	1,8	-3,8	2,2	-7,0	-3,3	7,6	3,3	-4,0	7,4
2014											1,9	0,8	2,7

Calcul : pas hebdomadaire. Les chiffres cités ont trait aux mois et années écoulés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

PERFORMANCES CUMULÉES (%)

	1 mois	3 mois	6 mois	2024	1 an	3 ans	5 ans	Création
Mandat	0,64	-0,01	6,15	6,15	8,65	4,33	28,34	58,43

PERFORMANCES ANNUALISÉES (%)

	3 ans	5 ans	Création	Vol. 1 an
Mandat	1,42	5,11	4,88	8,16

Portefeuille modèle recommandé (%)

Libellé	Label	Article SFDR	Classes d'actifs	Pays	Poids
Abn Amro-prms Us Esg-aeurc	ISR	Article 8	Actions Etats-Unis	Amérique du Nord	24,1
Candriam Sustainable Equity Emerging Markets	ISR - Towards Sust.	Article 9	Actions Pays Emergents	Pays Emergents	7,5
R-co OPAL 4Change Sustainable Trends C EUR	Towards Sust.	Article 8	Thématique Monde	Thématiques	7,5
R-co 4Change Net Zero Equity Euro C EUR	ISR	Article 9	Actions Pan Européen	Zone Euro	6,9
Ostrum Sri Money-i C Eur	ISR	Article 8	Monétaire	Europe	6,0
R-co OPAL Equity Europe		Article 8	Actions Pan Européen	Europe	6,0
Comgest Renaissance Europe-c	Luxflag	Article 8	Actions Pan Européen	Europe	5,9
Tikehau Short Durtin-raceur	Luxflag	Article 8	Oblig. Corp. Europe	Europe	5,5
R-co OPAL Absolu		Article 8	Mixte - Biais obligataire	Monde	5,5
Comgest Growth Jpn-eur R Acc		Article 8	Actions Japon	Japon	5,1
Lbpam Isr Convert Europe -i	ISR	Article 8	Oblig. Convertibles Europe	Europe	5,0
R-co 4Change Net Zero Credit Euro C EUR	ISR	Article 9	Oblig. Crédit Europe	Zone Euro	3,5
Eleva Euroland Se-a2 Eur Acc	ISR	Article 8	Actions Zone Euro	Zone Euro	3,5
Dnca Finance Eurose	ISR	Article 8	Mixte - Biais obligataire	Zone Euro	3,0
Digital Funds-stars Eur-acc	Luxflag	Article 8	Actions Pan Européen	Europe	2,0
Sycomore Selection Credit-r	ISR - Towards Sust.	Article 8	Oblig. Crédit Europe	Zone Euro	1,5
Sycomore Francecap-a	ISR	Article 8	Actions Zone Euro	Zone Euro	1,5
Total					100



Les labels ESG sont des certifications européennes. A ce jour, plusieurs labels nationaux existent et cohabitent. Ce sont des outils pour choisir des placements responsables et durables. Ils ont pour objectifs de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les investisseurs. Les labels ne garantissent pas la performance des fonds.

Les fonds labellisés qui composent les mandats de gestion bénéficient des principaux labels européens : français - label ISR, belge - Towards Sustainability et luxembourgeois - LuxFlag (Sources : les sites internet des labels ou les sociétés de gestion).

Label ISR : label français décerné par des organismes indépendants mandatés par le ministère de l'Économie et des Finances - 2016

Label Towards Sustainability : label belge délivré par la Central Labelling Agency (CLA), une association sans but lucratif de droit belge - 2019

Label Luxflag : label luxembourgeois de la Luxembourg Fund Labelling Agency, agence de labellisation internationale indépendante et à but non lucratif - 2006

Le Règlement « Sustainable Finance Disclosure Regulation » (SFDR) vise à fournir plus de transparence concernant la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Selon cette réglementation les produits sont classifiés de la manière suivante :

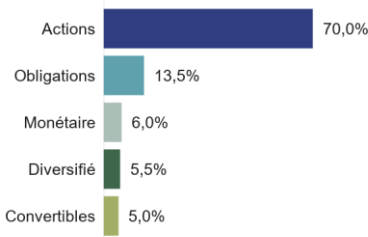
- Article 6 : l'article de la transparence, le prospectus devant préciser si le fonds intègre ou non le risque de durabilité
- Article 8 : produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales
- Article 9 : produits qui ont pour objectif l'investissement durable



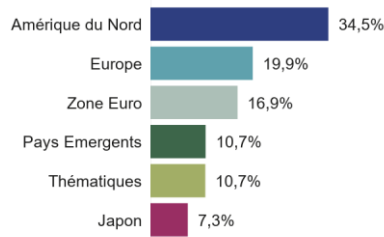
Portefeuille

Juin 2024

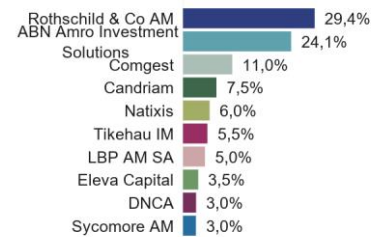
Actifs



Pays



Principaux promoteurs



PRINCIPAUX MOUVEMENTS SUR LE MOIS

Achats

Candriam Sustainable Equity Emerging Abn Amro-prns Us Esg-aeurc Markets

Ostrum Sri Money-i C Eur

Ventes

R-co OPAL Emergents F EUR

Allègements

Sycomore Francecap-a

Comgest Renaissance Europe-c

R-co 4Change Net Zero Credit Euro C EUR

Tikehau Short Durtin-raceur

Recommandations du conseiller

Le MSCI World a continué d'enchaîner les records en juin sur l'espoir que la Fed pourrait procéder à une première baisse de taux dès septembre grâce au repli de l'inflation et aux premiers signes de ralentissement économique aux USA. Lors de son comité monétaire de juin, la Fed a laissé ses taux directeurs inchangés pour la 7ème fois consécutive, justifiant cette décision par des prévisions d'inflation revues en hausse. Les projections médianes du comité monétaire ne tablent plus que sur une seule baisse de taux en 2024 contre trois lors de la réunion de mars. Toutefois, la publication après la réunion de la Fed du « Core PCE » le plus faible depuis mars 2021 à 2,60% en rythme annuel a ouvert la porte à une possible deuxième baisse de taux avant la fin de l'année. Malgré le maintien des coûts de financement à leurs plus hauts en 20 ans, l'économie américaine reste robuste comme en témoignent la hausse de l'ISM des services, la poursuite des créations d'emplois et la bonne tenue des ventes de détail grâce à l'effet richesse. Cependant, le moral des ménages américains se détériore en raison d'inquiétudes sur leur future situation financière liées à la persistance de l'inflation, à des taux d'intérêt élevés et à un marché de l'emploi en phase de rééquilibrage. En zone euro, la BCE, estimant « opportun de réduire le caractère restrictif de la politique monétaire » a procédé sans surprise à une première baisse de taux en début de mois malgré des prévisions d'inflation revues à la hausse. Considérant que celle-ci n'était pas encore vaincue, l'institution prône toujours le maintien d'une politique restrictive pendant le reste de l'année 2024. Les dernières statistiques en zone euro se sont révélées en deçà des attentes et renforcent néanmoins l'espoir de nouvelles baisses de taux d'ici la fin de l'année. Le MSCI World TR gagne ce mois-ci encore 3,35% en euros et progresse de 15,18% depuis le début de l'année, meilleur semestre depuis juin 2021, grâce encore aux actions américaines qui signent de nouveaux records. Le S&P 500 TR et le Nasdaq TR montent en effet respectivement de 4,85% et de 7,33% en € durant le mois, toujours tirés par les « 7 Magnifiques » qui gagnent encore 11,01% (Bloomberg Magnificent 7 TR) malgré une amorce de consolidation en fin de mois pour le titre Nvidia. Les actions de la zone euro perdent 2,72% sur le mois (Euro Stoxx TR) principalement sous l'effet de la chute de 6,42% du CAC 40, pire mois depuis juin 2021. Cette contre-performance s'explique par la décision inattendue du Président Macron de convoquer des élections législatives dans le sillage des résultats des élections européennes dont l'issue pourrait avoir des conséquences économiques délétères au regard des programmes des partis extrêmes en lice. Les secteurs cycliques ont particulièrement souffert en juin comme l'illustrent les reculs respectifs de 9,22% et de 6,78% des matériaux et des banques tandis que les secteurs défensifs ont limité la baisse : santé -1,60% et télécoms -1,03%. Reflétant les craintes d'une nouvelle dégradation des finances publiques quelle que soit la future majorité, les taux français à 10 ans se sont tendus pour atteindre 3,30% en fin de mois, mais surtout le « spread » avec le Bund allemand à 10 ans a bondi de 35 bp pour atteindre 82 bp le 27 juin, du jamais vu depuis 2012. Malgré la baisse de 16 bp du Bund à 10 ans, les obligations souveraines de la zone euro ont perdu 1,58% sur le mois (iBoxx Eur Sovereign) et cumulent désormais un retard de 2,13% depuis le début de l'année. Nous avons recommandé à CNP Assurances en juin de conserver dans la Formule Dynamique une exposition cible aux actions inférieure à la neutralité et de renforcer très légèrement le monétaire dans l'attente d'une meilleure visibilité sur plusieurs sources d'incertitude. Au sein de la poche actions, nous avons conseillé tactiquement de réduire très légèrement les actions européennes pour augmenter la pondération des actions américaines. Au sein de la poche taux, nous avons recommandé d'alléger le crédit en raison de l'écrasement des spreads et de la réduction attendue du portage au profit du monétaire.



Caractéristiques

Acteurs

Date de création :	07/11/2014
Société de gestion conseil :	Rothschild & Co Asset Management
Gestionnaire Conseil :	Stephane de Kermoal

Échelle de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Disclaimer

Ce document a été conçu par Rothschild & Co Asset Management et vous est remis par CNP Assurances à des fins d'information. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel et ne saurait être considéré comme un conseil en placement, un conseil fiscal, une recommandation ou un conseil en investissement de la part de Rothschild & Co Asset Management. Les performances sont calculées brutes de frais de gestion du contrat. Les performances des indices sont calculées dividendes nets réinvestis. Elles sont calculées hors prélèvements sociaux et fiscaux. Par ailleurs, les données présentées sont celles d'un profil théorique de référence en gestion sous mandat et sont donc susceptibles de ne pas refléter la répartition de votre épargne. Votre profil en gestion sous mandat peut donc s'en écarter pour notamment les raisons suivantes : souscription récente du contrat, versements/rachats, changement de profil, apports/retraits, lignes de titres non cessibles, etc. Il convient de prendre contact avec votre conseiller afin de connaître la performance réelle de votre épargne investie sur les supports en unités de compte. Rothschild & Co Asset Management ne saurait être tenu responsable d'aucune décision prise sur le fondement des éléments contenus dans ce document ou inspirée par eux. Nous vous rappelons que la répartition de votre épargne doit être pilotée en fonction de vos besoins, vos exigences, votre horizon de placement et de votre profil d'épargnant. Rothschild & Co Asset Management n'agit pas en tant que gestionnaire des contrats mais en qualité de conseiller en investissement auprès de CNP Assurances, qui reste libre de suivre et d'exécuter ou pas les conseils fournis. Les unités de compte présentent un risque de perte en capital. Elles sont soumises aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse. Leurs performances passées, présentées dans ce document, ne préjugent pas de leurs performances futures. Avant de sélectionner un support d'investissement, nous vous recommandons de lire son Document d'informations clés de l'investisseur (DIC), disponible sur le site de la société de gestion considérée. La liste complète des unités de compte référencées dans les contrats conçus par CNP Assurances est disponible dans les conditions contractuelles.